

DOSSIER : Bois-énergie : des projets vertueux sous certaines conditions

Dossier publié à l'adresse <https://www.lagazettedescommunes.com/167596/la-chaufferie-ecologique-vire-a-lenfer-zac-des-paradis-a-blois/>

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La chaufferie écologique vire à l'enfer ZAC des Paradis à Blois

Jean-Jacques Talpin | Actualité Club Techni.Cités | Régions | Publié le 21/05/2013 | Mis à jour le 13/12/2013

Fin avril 2013, l'expérimentation écologique du chauffage au bois de logements sociaux a mobilisé les locataires de ce lotissement contre des coûts exponentiels.

La création en 2003 d'une chaufferie bois dans la ZAC des Paradis à Vineuil (périphérie de Blois) avait été présentée comme une avancée environnementale et économique. La chaufferie alimentant près de 300 logements, essentiellement des maisons individuelles et en partie sociaux, devait entraîner des économies substantielles d'énergie de l'ordre de 30 %.

Mais aujourd'hui « le résultat global est catastrophique », estime le maire (PS) Christian Mary, avec des coûts de chauffage nettement supérieurs y compris à ceux des anciens logements construits avec des normes moins environnementales.

Les factures ont en fait augmenté à partir de 2012 après que la municipalité a autorisé le délégataire Dalkia à facturer aux locataires l'amortissement et l'entretien de la chaudière.

Avec une densité de la ZAC moins importante que prévue, la chaudière s'est retrouvée surdimensionnée et donc plus coûteuse.

Les bailleurs sociaux Immobilière Val de Loire (IVL) et Terres de Loire Habitat refusent d'endosser la responsabilité de cette situation. « Le responsable, c'est Dalkia, je suis très en colère contre eux », accuse Thierry Fourniguet, directeur d'IVL.

Les deux bailleurs s'estiment « piégés et pris en otages » alors que Dalkia s'en défend : « On n'a jamais trompé personne », en rappelant que les tarifs avaient été validés par le conseil municipal.

Propositions dans les prochaines semaines – Face aux pétitions et délégations des habitants qui se sont mobilisés fin avril, des discussions ont été engagées entre la ville, les bailleurs et le délégataire. Des propositions devraient être formulées dans les prochaines semaines.